

Le CSA et la Hadopi sont morts, vive l'Arcom !

Dans moins de cent jours, le CSA et la Hadopi laisseront la place à l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. Nouvelle autorité de régulation issue du projet de loi relatif à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique adopté par le Parlement le 29 septembre, l'Arcom réunira à la fois les compétences du CSA et de la Hadopi, et devra en outre remplir de nouveaux objectifs fixés par le législateur.

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter